



# Comité technique du 25 février 2020

## Carte des emplois

L'argument des taux d'encadrement supérieurs à la moyenne du réseau continue à être fourni pour justifier les fermetures de postes. Nous regrettions la fermeture de trois postes de résidents de langues nationales alors que les besoins de référents pour les programmes et méthodes d'enseignement sont essentiels. La situation financière difficile de certains établissements se traduit par des fermetures de postes de résidents et parfois une baisse de salaire pour les nouvelles grilles de recrutement des personnels de droit local. Trop souvent les recrutements excluent les TNR présents qui voient progressivement s'éloigner leurs espoirs de résidentialisation. Nous dénonçons fermement le maintien de ce statut précaire pour des personnels titulaires.

Il est clair que l'agrandissement du réseau français d'enseignement à l'étranger continue de se faire à la marge de l'agence, opérateur public contraint à des économies qui se font au détriment des enseignants titulaires, résidents et expatriés, alors que les postes de direction restent préservés.

### Analyse de la carte des emplois

On compte mondialement 15 fermetures, mais avec deux ouvertures en Amériques, le solde est donc de moins 13 postes.

Dans certains établissements, des postes sont publiés tardivement par rapport à la date du Comité technique, ce qui laisse peu de temps aux personnels pour candidater et aux commissaires paritaires de se préparer pour les CCPL. D'autre part, les établissements qui ont ouvert des postes au recrutement alors qu'ils sont seulement susceptibles d'être vacants se verront rappeler à l'ordre. Il faudra convoquer une nouvelle CCPL, à l'exception du cas où un poste est ouvert dans une discipline faisant déjà l'objet d'un recrutement : les établissements peuvent alors utiliser le vivier des personnels classés.

### Afrique - 5 fermetures et 9 ouvertures, dont 8 Professeurs des écoles

**De façon générale en Afrique**, les ouvertures se font dans le premier degré pour approcher un taux d'encadrement de 50%.

1. **Au Togo**, la situation est très détériorée dans l'établissement conventionné. Aux quatre fermetures précédentes de postes de résidents lors du dernier Comité technique s'ajoutent deux nouvelles fermetures en anglais et philosophie. Les postes d'expatriés sont fragilisés, notamment par la création d'établissements partenaires. L'établissement a des difficultés à rémunérer correctement ses personnels de droit local, alors que les établissements partenaires proposent des rémunérations supérieures.

**Le Sgen-CFDT a déjà exprimé son soutien à la motion présentée par les différentes organisations syndicales en Conseil d'Etablissement et s'opposant à ces fermetures. Un préavis de grève reconductible a été déposé pour le 9 mars par les enseignants.**

2. Deux fermetures en **Angola** où la situation de l'établissement est très difficile, et 2 transformations de postes : au Niger avec glissement de lettres classiques en lettres modernes pour régularisation de situation et au Sénégal.
3. **Mozambique** : 2 ouvertures de postes liées à l'homologation du lycée en cours.

## **Maghreb-océan indien : 11 fermetures, 1 ouverture**

**En particulier au Maroc**, suite des suppressions de postes dans le second degré. Sur 55 postes vacants, 7 fermés. L'administration se justifie : le taux d'encadrement est élevé et, avec les fermetures précédentes, le taux restera à 65 %.

Le glissement du poste d'histoire-géographie vers les sciences physiques-chimie est justifié par la forte demande en NSI (enseignement de spécialité) et le taux d'encadrement important à la fois en histoire-géographie (très fort) et en sciences physiques. Plusieurs suppressions de poste en SVT : une coïncidence, le taux d'encadrement est encore élevé.

**A Casablanca**, la transformation d'un poste de résident maître spécialisé en poste d'expatrié EMFE spécialisé correspond à un dispositif EBEP (Elèves à Besoins éducatifs Particuliers) reposant actuellement sur des résidents déchargés à temps partiel ou complet, en l'absence d'EMFE. La vacance de ce poste de résident permet le recrutement d'une personne à 50 % devant élèves avec formation des personnels de tous les établissements de la zone pour les EBEP. Un poste supplémentaire sera publié avec recrutement tardif pour une demande de recrutement de personnel de droit local supplémentaire inclus à ce dispositif.

## **Asie 7 fermetures et 4 ouvertures (1 au 1<sup>er</sup> degré)**

**Pondichéry** : une fermeture dans le 1<sup>er</sup> degré et une fermeture en lettres modernes dans un établissement qui perd en effectifs. La fermeture de postes correspond à une fermeture de classe et un départ à la retraite. L'établissement sera accompagné en cas de hausse des effectifs. Le vivier de Pondichéry est faible. Un internat accueille 6 élèves, il pourrait en accueillir 20 de façon satisfaisante.

**Singapour** : fermeture de postes de deux professeurs de écoles et un en SVT : départs naturels ou départs en retraite. Le nombre important de TNR n'a pas d'influence sur le maintien des postes. Le poste de la personne en congé longue maladie est gelé pendant un an dans le cadre de l'IGRR.

Concernant les problèmes relevés au Conseil d'Établissement où l'administration présente une carte des emplois, il est précisé que ses membres peuvent tout à fait présenter une contre-proposition avec motion, jointe à la carte des emplois ainsi que le résultat éventuel d'un vote. Le vote peut se faire sur la proposition de l'établissement et sur la motion. Cela peut être inscrit dans le règlement intérieur du conseil d'établissement, voté au premier CE de l'année.

**Vietnam** : dans le sud-est asiatique, le taux de titulaires est de 87%, ce qui est très important. Les fermetures de postes correspondent à des départs naturels.

- **Hô Chi Minh Ville** : création de postes en lettres et anglais. Sur les missions de l'EMFE, il est signalé que son périmètre Hô Chi Minh ville sera étendu en fonction des besoins en formation au Vietnam et au Sud-Est asiatique, en l'absence de poste inter-zone.

## **Europe - 9 fermetures dont 2 dans le 1<sup>er</sup> degré, 2 ouvertures dans le second degré**

À noter que les suppressions de postes de résidents en Europe ont déjà été très importantes avant même la mise en œuvre du plan social (- moins 512 postes) qui se termine.

**Fermetures dans le 1<sup>er</sup> degré en Espagne.** Le taux d'encadrement est de 100 % à Valence, proche de 80% à Madrid, 76,6% à Barcelone.

**Barcelone** : la question du maintien d'un profil de poste vacant avec agrégation pose question alors qu'il existe un vivier avec un·e TNR certifié·e. Le poste de lettres vacant est maintenu mais pas celui de PE alors que des TNR sont présents.

**Autriche où la CPGE a été fermée** : redéploiement des moyens de la CPGE vers le lycée où deux postes de résidents ont été également fermés

**La fermeture du poste de PE à Londres** se fait dans le cadre du dialogue de gestion avec l'établissement car certains postes sont vacants. Le 1<sup>er</sup> degré est préservé au Royaume-Uni. Peu d'éléments permettent de mesurer des retombées du Brexit sur la carte des emplois.

**EEMCP2 de philosophie à Milan** : le poste support a été maintenu même si l'enseignant est parti en cours d'année.

**Athènes** : se pose la question du recrutement d'un enseignant en Histoire-géographie qualifié en OIB.

## **Secteur Amériques 3 ouvertures 2 fermetures**

**Haïti** : baisse conséquente des effectifs avec 100 élèves en moins. Des problèmes de recouvrement des frais de scolarité.

**Cuba** : le problème de la commission « Ressources Humaines » s'occupant des résidents a été réglé après entretien avec le proviseur.

**Panama** : l'établissement va enfin pouvoir mener son projet immobilier à son terme. Le profil du poste ouvert en maths/physique va être publié sur les 2 matières.

## **Suite de la carte des emplois : 1<sup>er</sup> mouvement 2021-2022**

Mesure propre à l'Amérique : une seule opération de déplacement de l'EEMCP2 zone qui passe de Cali à Bogota pour regrouper les EMFE-zone sur un ou deux établissements, comme au CT précédent. Pas de compensation en heures sur place car la décharge est importante et la ressource locale existe.